

DEC140368INSB

**Décision portant nomination de Mme Cécile Fremond aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°DEC122738DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité propre de service intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) »;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Cécile Fremond, IR1 CNRS, est nommée directrice de l'unité propre de service n°44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) » à compter du 1er janvier 2014, en remplacement de M. Yann Hérault, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/02/2014

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Joël Bertrand



**DEC141009dr08**

**Décision portant nomination de M. Patrice MEDINA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122738DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité propre de service n°UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

**Vu** la décision DEC140368INSB du 21 février 2014 portant nomination de Mme Cécile FREMOND aux fonctions de directrice de l'UNIT2 UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 21 février 2014 ;

Considérant que M. Patrice MEDINA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 02 octobre au 08 novembre 2007.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Patrice MEDINA, Technicien de classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n°UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Patrice MEDINA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Patrice MEDINA est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 11 mars 2014

La directrice de l'unité  
Cécile FREMOND

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE

**DEC141014dr08**

**Décision portant nomination de M. Améziane CHERFOUH, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC122738DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité propre de service n°UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

**Vu** la décision DEC140368INSB du 21 février 2014 portant nomination de Mme Cécile FREMOND aux fonctions de directrice de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Améziane CHERFOUH, Assistant-Ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UPS44 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 20 mars 2014

Pour le président et par délégation,  
La directrice d'unité  
Cécile FREMOND